

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 503 - 5 octobre 1989 - Prix 2,50 F

SPÉCIAL CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE SOMMAIRE

- | | | | |
|-------------------------------|---|---------------------------|---|
| • La Révolution | 2 | • Bien vu | 6 |
| • Fête de la Laïcité | | • M. le Sous-Préfet | |
| • Chantiers de l'Atlantique | 3 | • GEP | |
| • Sécurité Nécrologie | 4 | • La Ciotat | 7 |
| • Fusillades de Châteaubriant | 5 | • Quotas laitiers | |
| | | • Jacques Blossé au Gavre | |
| | | • Protection sociale | |

LES MOYENS D'AVANCER

Lors de sa participation au "Petit Déjeuner" de France-Inter, Michel Rocard a jugé son bilan social positif, établi à la limite du possible.

Calvet, face aux travailleurs de Peugeot, tire les mêmes conclusions. Sallenave, directeur des Chantiers de l'Atlantique, tient le même langage : « Dans la situation actuelle du marché, il ne serait pas raisonnable de prendre des mesures susceptibles de diminuer notre compétitivité ».

En clair, il serait déraisonnable de satisfaire les revendications des travailleurs des chantiers navals avec les 1 500 F qu'ils réclament pour tous.

Il serait déraisonnable d'améliorer le statut social et d'obtenir un accord convenable sur la pré-retraite.

Les travailleurs pensent au contraire que c'est tout à fait raisonnable, et ils ont décidé d'engager la lutte de façon unitaire.

Tout démontre que les moyens de satisfaire ces revendications existent. Le plan de charge est assuré et les commandes de navires dans le monde sont en augmentation. La situation financière d'Alstom fait apparaître une sensible croissance des profits. D'ailleurs, les dirigeants de la société se sont servis les premiers en s'octroyant une augmentation de 11,5 % en 1988, ce qui représente le salaire d'un technicien avec 15 ans d'ancienneté.

Aux Chantiers comme dans tout le pays monte l'exigence de voir satisfaire des revendications salariales de haut niveau.

Gouvernement et patronat ont adopté une attitude intransigeante, voire provocatrice.

Cependant, l'action unie, résolue, a contraint par exemple le PDG de Peugeot à baisser d'un ton. Le gouvernement devra lui aussi s'asseoir à la table de négociations. Sallenave également.

Les communistes, logiques avec eux-mêmes, soutiennent les luttes dans les secteurs public et privé et appellent au rassemblement le plus large pour gagner.

Lundi dernier, à l'Assemblée Nationale, André Lajoinie a déposé une proposition de loi visant à porter le SMIC à 6 500 F, devenu une nécessité pour les travailleurs et pour l'économie, un facteur nouveau de croissance et de créations d'emplois.

Il existe une majorité de gauche au Parlement, dont les trois députés socialistes de Loire-Atlantique : M.-M. Dieulangard, J. Floch et J.-M. Ayrault. Si ces derniers, avec leurs collègues socialistes, le veulent, la proposition communiste peut devenir force de loi.

Les travailleurs jugeront sur pièce l'attitude de chacun.

Gérard RASTEL
Secrétaire de la Section
de Saint-Nazaire du P.C.F.

FAISONS L'ÉCOLE, PAS LA GUERRE

Depuis novembre 1988, les communistes de Loire-Atlantique ont recueilli 10 119 signatures pour que soient prélevés 40 milliards sur le budget de surarmement afin de les affecter à l'école. En remettant près de 4 000 cartes-pétitions le 27 septembre à la préfecture avec des délégations du département, Michel Gouty, membre du Comité Fédéral du PCF, devait notamment déclarer :



Une délégation du PCF composée de Gilles Bontemps, Michel Gouty, Marc Justy, Michel Rica et Michel Le Déan va être reçue à la préfecture.

« ... Dans nombre de communes du département, les actions se poursuivent pour exiger l'ouverture de classes comme à Saint-Sébastien, ou à Rouans... »

« ... La priorité des priorités » que clament Mitterrand, Rocard et Jospin se traduit dans la réalité par :

— fermetures de classes en primaires et maternelles ; des effectifs très lourds en maternelles (30 - 35 - 38), le déficit est de 50 instituteurs pour la Loire-Atlantique ; suppressions de postes en collèges transférés en lycées ; dans les lycées, la situation d'accueil est déplorable et la surcharge des classes devient la règle : (60 % des lycées sont saturés et les classes à + de 35 sont majoritaires)...

« ... Pour répondre à la demande générale d'une loi de programmation pour l'Éducation Nationale,

Rocard a parlé de "poésie budgétaire". Plaisanterie douteuse quand on sait que son gouvernement ne recule devant aucune "poésie" lorsqu'il s'agit de programmer 474 milliards pour le surarmement et de les actualiser à la hausse... »

« ... Demander 40 milliards pour l'École pris sur le surarmement, agir pour que l'argent des entreprises publiques et privées aillent beaucoup plus à la formation et non à la spéculation et aux gâchis financiers... »

Cela permettrait de :

— entreprendre la construction de nombreux lycées, un 4^e au Sud-Loire, 2 en Brière, 1 à Blain ; rénover collèges et écoles ; désengorger les classes ; revaloriser la fonction enseignante ; recruter les enseignants en nombre suffisant (à la rentrée, 30 %

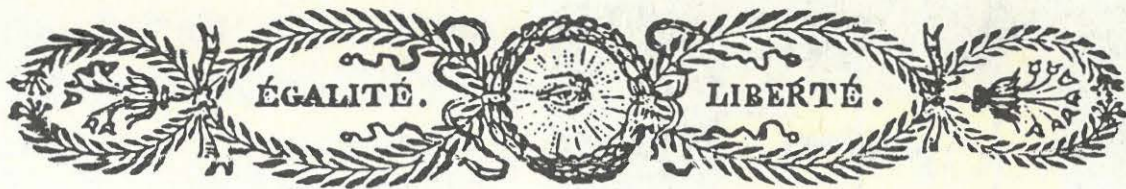
des 12 000 postes offerts au concours ne sont pas pourvus, faute de candidat, en aggravation de 5 % sur 1988. Pour la 3^e année consécutive, le nombre d'enseignants recrutés est inférieur au nombre d'enseignants prenant leur retraite ; augmenter les bourses ; verser un 13^e mois d'Allocations familiales à la rentrée (700 F par enfant)...

« ... Les premiers acquis obtenus l'an passé, même minimes soient-ils, montrent que nous pouvons gagner beaucoup... »

« ... Les communistes ne vont pas en rester là et continuent à rassembler encore plus largement autour de ce mot d'ordre : « Faisons l'école, pas la guerre », qui lie deux exigences populaires :

— l'action pour l'école de qualité pour tous, et la lutte pour la paix et le désarmement... »

**22 OCTOBRE - COMMÉMORATION
DES FUSILLADES DE CHÂTEAUBRIANT**



L'INSURRECTION DE MARS 1793 EN LOIRE-INFÉRIEURE (IV)

Par Pierre MAHÉ

C'est alors, fin mars-début avril 1793, que l'adjutant général républicain Beysser entre en action. A la tête d'un détachement du 39^e régiment et de la garde nationale à Rennes, il se dirige d'abord vers La Roche-Bernard. A quelques lieues de Redon, il se heurte à une colonne de 1 200 hommes conduite par quelques cavaliers, et armée d'un canon. Il n'a que 340 soldats. Il attaque, s'empare du canon et des munitions et disperse les assaillants.

A La Roche-Bernard, l'annonce de l'arrivée des troupes républicaines fait fuir la majeure partie des rebelles. Arrêté, l'un des principaux meurtriers de Savenay eut la tête tranchée d'un coup de hache sur la culasse d'un canon.

Le 20 mars, des renforts arrivent. Beysser laisse 200 hommes à La Roche-Bernard. Il garde avec lui 450 fantassins et 20 artilleurs et part vers Guérande.

Il envoie une lettre à la municipalité lui ordonnant de chasser les rebelles ou de les lui livrer. Lettre qui tombe entre les mains de Guériff de Lanouan, le chef des brigands dont la troupe a fondu comme neige au soleil, la plupart des paysans et des paludiers ayant regagné leurs pénates. Dans ces conditions, le trente mars, vers 6 heures du soir, Guériff envoie chercher le maire de Guérande et le procureur syndic et leur déclare qu'une force armée considérable se portant sur Guérande, il allait se retirer avec sa troupe, ce qu'il fit aussitôt.

Alors le district et la municipalité, les chefs de la force armée et plusieurs bons citoyens de Guérande se réunirent. Le chef de la garde nationale fit occuper les postes par sa garde. Des commissaires furent désignés pour aller au-devant de l'armée républicaine.

Et le 31 mars, sans coup férir, l'adjutant général Beysser, avec ses cinq cents hommes, pénétra dans Guérande.

Avant d'entrer dans cette ville, il envoie aux administrateurs croisicais la lettre suivante :

« J'apprends que votre ville est tombée au pouvoir des brigands, que l'étendard de la contre-révolution flotte sur vos murs, et qu'il s'y est organisé un fantôme de gouvernement au nom d'un prétendu roi et d'un prétendu régent. On m'assure de plus qu'il s'est trouvé parmi vous des hommes assez lâches et assez parjures

pour briser le joug honteux, que vous ne pouvez porter sans crime. Emparez-vous des postes, emparez-vous des armes, mettez en état d'arrestation les chefs des rebelles, ceux qui ont eu des grades dans les attroupements, et prouvez-nous votre amour pour la République par votre promptitude à reconnaître les lois et à me livrer les ennemis ; la moindre hésitation, je vous en prévient, serait regardée comme un acte hostile. Je vous apporte la paix ou la guerre : choisissez ».

Sans hésitation ils choisissent la Patrie. Dès le 1^{er} avril, le drapeau tricolore remplaça le drapeau blanc et les républicains reprirent l'administration de la ville. Beysser fit remettre les batteries en place. Il laissa 150 hommes de garnison au Croisic. Avec les 100 hommes de Guérande, les 200 de La Roche-Bernard, la garnison de Redon, les rives de la Vilaine et la presqu'île guérandaise étaient bien protégées.

L'adjutant général a l'ordre de se porter à Savenay. Le 1^{er} avril, le bureau des administrateurs reçoit de Beysser l'ordre de lui rendre la ville dans les 24 heures et de manifester cette soumission par le transport à Guérande de six notables ayant le caractère d'otage, des armes et des cloches. Faut de quoi, il descendrait à Savenay, livrerait la ville aux flammes, passerait au fil de l'épée tous les habitants sans distinction d'âge et de sexe et confisquerait au profit de la nation le bien des absents. Beysser approche. A Pontchâteau, qui n'offre aucune résistance, il se présente au Conseil municipal le 4 avril. Il fait devant lui la distinction entre trois types de coupables : « ceux qui ont été égarés ; ceux qui ont été entraînés ; ceux qui ont eu des grades dans l'armée insurgée ». Il dit vouloir pardonner aux coupables des deux premiers types, « la force nationale les affranchissant du joug des brigands », mais se montre impi-

toyable pour ceux du dernier type, « ceux qui ont eu des grades dans les attroupements, ceux qui ont égaré le peuple, tels les nobles, les prêtres, les émigrés qui se sont rendus coupables de meurtre, du pillage, de l'incendie, et qui, par leur seule existence, mettent en péril le corps politique ou la vie des citoyens ». Il fait arrêter les suspects, mais malgré la vigueur de ce propos, on doit signaler qu'aucun habitant de Pontchâteau ne sera condamné à mort pour sa participation à l'insurrection.

A Savenay, il chasse les rebelles de la ville et libère les patriotes enfermés. A Campbon, les habitants ayant refusé d'obéir, de descendre les cloches et de rendre les armes et menaçant toujours les patriotes, il fait tirer 18 coups de canon sur le clocher de l'église et brûler les maisons de quelques chefs de brigands.

Beysser va regagner Rennes en passant par La Roche-Bernard et Redon avant d'aller à Nantes et au sud de la Loire, poursuivre sa mission.

(à suivre)



Le général BEYSSER.

pour accepter des fonctions publiques dans cet attroupement de conspirateurs et de brigands. Ou vous êtes leurs complices, ou vous êtes leurs victimes. Dans le premier cas, les amis de la liberté doivent tourner leurs armes contre vous et sauront bien vous réduire ; dans le second, je vous somme, au nom de la loi et de vos serments, de vous réunir à nous

LOÏC LE GAC QUITTE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Au cours d'un pot de l'amitié, Loïc Le Gac a dit un au revoir à la Fédération de Loire-Atlantique. En effet, pour des raisons professionnelles, Loïc a rejoint la ville de Mulhouse.

Adhérent à l'Union des Etudiants communistes en 1965, il devient membre du Secrétariat de Loire-Atlantique de ce mouvement

en 1967 et membre du Conseil national en 1969.

Il adhère au Parti Communiste en 1966, est élu au Comité Fédéral en 1970 et devient membre du Bureau Fédéral en 1971. Il est aussi adjoint au maire de Saint-Herblain de 1977 à 1983. Il assure également des responsabilités dans le mouvement

pour la paix et représente « l'APPEL des CENT » dans le département.

La Fédération du P.C.F. souhaite bonne chance à Loïc dans ses nouvelles activités professionnelles et sait déjà que les contacts avec la Fédération du Haut-Rhin du P.C.F. sont noués dans le cadre de son travail militant.

EXPOSITION GAUGUIN

La bibliothèque Paul-Eluard, 32, avenue des Plantes à St-Herblain, présentera 116 œuvres choisies du peintre Gauguin, entre le 18 septembre et le 25 novembre 1989.

— Lundi, de 10 h à 12 h.
— Mercredi, de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h.
— Jeudi et samedi, de 15 h à 19 h.
— Dimanche, de 10 h à 12 h.

LA FÊTE DE LA LAÏCITÉ DIMANCHE 8 OCTOBRE 1989 au Parc des Expositions de Saint-Nazaire (Petit-Maroc)

Dès 11 h : Animations

- Expositions
- Stands
- Jeux pour enfants
- Restauration

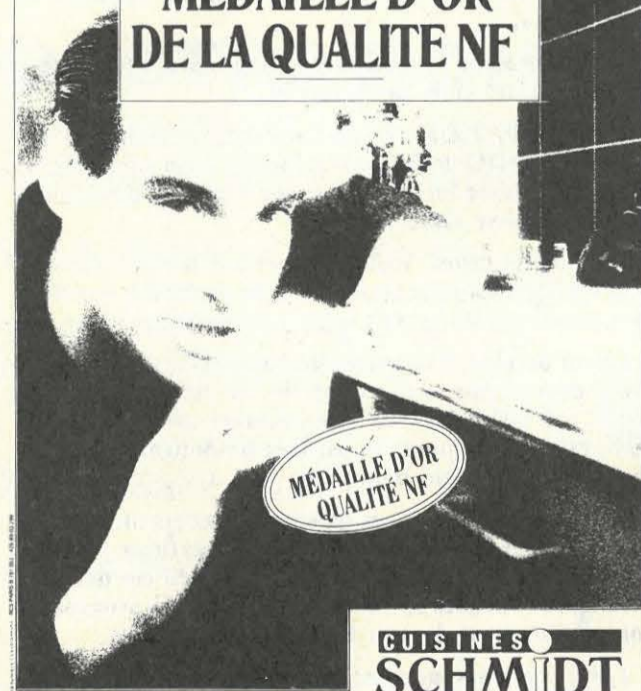
14 h 30 : Débat sur le thème "L'Europe et la Laïcité"

avec de nombreuses personnalités dont Alfred Sorel, rédacteur en chef de "L'Ecole et la Nation"

16 h 30 : Spectacle de variétés avec les tours de chants de

Nicolas PEYRAC
Isabelle AUBRET

Cuisines Schmidt
elles sont nickel
**MEDAILLE D'OR
DE LA QUALITE NF**



CUISINES
SCHMIDT

CENTRE CONSEIL

JUSQU'AU BOUT DE L'EXIGENCE

RASSEMBLER POUR GAGNER

Le conflit des chantiers est particulièrement révélateur du mécontentement et du ras-le-bol de toutes les catégories de salariés.

Certes, le blocage des salaires, depuis 1982, et la politique d'austérité sont de plus en plus insupportables pour les bas salaires, mais la baisse du pouvoir d'achat se fait sentir largement au-delà des ouvriers. Il est demandé toujours plus de compétences, de diplômes, de savoir-faire, sans pour autant que cette qualification soit reconnue. Les prouesses techniques, l'utilisation de l'ordinateur sont largement vantés dans les médias à l'occasion des prises de commandes et livraisons. Les techniciens et dessinateurs sont conscients de cet état de chose mais les classifications sont loin de suivre.

Bref, le challenge technique, au chantier, oui, mais le challenge social, on connaît pas.

Ce qui marque dans ce conflit, c'est la participation importante de la maîtrise. Une maîtrise qui, pour le moins, était restée dans l'expectative pendant les conflits de juin 88.

Nul doute que les problèmes de pouvoir d'achat, de reconnaissance des compétences, ne sont pas étrangers à cette catégorie de salariés,

mais le ras-le-bol de la politique d'intégration qui vise à structurer, cloisonner, isoler les travailleurs entre eux, la détérioration des rapports sociaux qui en résulte entre la

Aux Chantiers de l'Atlantique : deux poids, deux mesures

D'un côté, des O.P.3 avec 5 800 F nets par mois, de l'autre, les dix meilleurs salaires de l'Alsthom, à qui l'on a octroyé 9 000 F d'augmentation par mois.

De l'argent, il y en a ! En 8 ans, les bénéfices nets de l'entreprise ont augmenté de 150 % !

L'amélioration du statut social, c'est possible !

Les départs en pré-retraite avec des embauches, c'est possible !

maîtrise et les ouvriers, le rôle que veut faire jouer le patronat, visent à faire de l'agent de maîtrise un vecteur de la parole patronale plutôt qu'un technicien responsable de la

gestion d'une équipe et à cantonner la maîtrise à la seule fonction de faire produire, quels qu'en soient les moyens.

Cette politique d'intégration fait long feu. Enfin, la maîtrise ressent, peut-être encore plus que toute autre catégorie, qu'elle est à la merci des augmentations individuelles à la tête du client. C'est sans doute pour toutes ces raisons notamment que l'ensemble de ces catégories de travailleurs se retrouve pleinement dans la revendication d'augmentation de salaire uniforme de 1 500 F, la défense du statut avec une véritable pré-retraite...

Les organisations syndicales des Chantiers, avec les travailleurs de toutes les catégories, sont en train de réaliser le rassemblement sur la base de leurs intérêts de classe.

Lutter collectivement et syndicalement contre la politique patronale et gouvernementale d'austérité, c'est le seul garant du succès et le moyen de construire de nouveaux rapports sociaux dans l'entreprise, basés sur la qualification et la compétence de chacun et de leur reconnaissance.

UN STATUT A MODERNISER

Le statut du personnel des chantiers est dans sa très grande partie issue des accords d'entreprise ou de protocoles de fin de conflits à caractères généraux ou particuliers.

Et à chaque fois, on peut dire que c'est le résultat de luttes importantes. Le statut est donc la somme d'acquis arrachés à la Direction dans l'action par nous et par nos anciens. Ne le laissons pas détruire.

Or, il faut savoir que les patrons l'ont dans le colimateur. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'avec la fusion GEC/Alsthom et sa filialisation, il s'agit pour eux de se placer en pleine intégration européenne et donc de tirer le statut au plus bas possible. Ne les laissons pas faire !

Ce qui ne veut pas dire que le statut tel qu'il est est satisfaisant... Absolument pas. Il a beaucoup vieilli puisque le dernier accord date de 1976 et il est donc temps de le rajeunir et d'y mettre les moyens avec des propositions modernes et sérieuses.

Par exemple, la formation :

Il est complètement archaïque de parler formation sans mettre en parallèle les classifications : formation pour une meilleure qualification, donc classification et salaire. Voilà la démarche qu'il faut mettre en œuvre ! Or, il faut savoir que la grille de classification actuelle date de 1975. Per-

sonne ne peut nier que les techniques ont évolué depuis ! Il faut donc la revoir.

Par exemple encore : la préretraite :

Il est nécessaire de discuter de l'âge, des ressources et des embauches pour remplacer les départs. Il faut que cessent les incertitudes sur ce point et il serait inadmissible qu'une mesure datant de 25 ans soit remise en cause.

Il y a donc des points du statut qui sont à moderniser et d'autres à rajouter. Il faut en discuter. Chacun sait que la direction a son plan sur les jours de maladie, l'intégration des primes ou le régime de prévoyance...

Il faut qu'elle dévoile clairement ses batteries. Ne la laissons pas cacher son jeu aujourd'hui pour lui permettre de mieux nous frapper demain. Le statut, discutons-en aussi dès maintenant, sans attendre un autre conflit plus tard sur ce point. Et aux travailleurs, là aussi, de faire des propositions concrètes.

LE MILITAIRE : EST-CE L'AVENIR ?

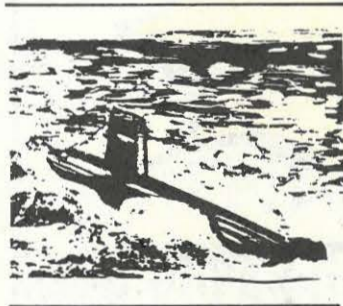
La direction des chantiers confirme dans son plan à 5 ans sa volonté de poursuivre son engagement dans le créneau militaire en précisant même que ce type de navire devrait occuper 20 % du plan de charge dans les années à venir.

Aussi "juteux" que soit le marché de l'armement, la construction de navires militaires n'a jamais été la vocation des chantiers de Saint-Nazaire.

Chaque jour, l'actualité maritime démontre les besoins qui existent en navires civils et particulièrement en navires de charge (cargo, pétrolier, méthanier, etc...). Il est faux de prétendre, comme le fait la direction, qu'en France on ne serait pas compétitif sur ce type de bateaux. En vérité, elle privilégie certains créneaux qui sont plus rentables à court terme (paquebot et militaire) au détriment d'une politique industrielle à long terme.

Sans aller trop loin dans le débat sur la nécessité ou non de construire des navires de guerre, nous pensons qu'il existe bien d'autres besoins à

satisfaire, que ce soit au plan national ou international. Les milliards consacrés à l'armement en France seraient plus utiles s'ils étaient dépensés pour l'école par exemple.



A l'heure où le mouvement pour le désarmement et la paix dans le monde prend un ampleur sans précédent (mouvement dont le P.C.F. est partie prenante) on ne peut que trouver mal venue la volonté affichée des chantiers

de prendre part au marché mondial de l'armement.

En ce sens, le gouvernement porte une lourde responsabilité de permettre à un groupe capitaliste, tel que G.E.C.-Alsthom, de s'introduire dans ce marché. Confier la construction de matériel militaire à une multinationale alors qu'il existe des arsenaux est pour le moins une aberration ! Ceux-ci sont aujourd'hui menacés par cette politique qui privilégie le privé au détriment des chantiers d'Etat. Lorient, entre autres, risque de disparaître alors que la marine française confie à St-Nazaire la construction de ses frégates. C'est totalement anormal. Le militaire doit rester l'affaire des arsenaux !

Les Chantiers de l'Atlantique doivent construire des navires civils.

PLEIN LES COFFRES ET... LES POCHE

Pour le patron des patrons, M. Périgot, le signe le plus clair de la bonne santé de l'économie française tient au fait que les « entreprises françaises ont presque triplé leurs investissements directs à l'étranger ». « La multiplication de fusions et acquisitions » est également encourageante, selon le président du C.N.P.F.

Ce n'est pas M. Desgeorges, PDG d'Alsthom, qui le contredirait !

Ainsi, lors de l'assemblée générale des actionnaires, le 15 juin dernier, il pouvait annoncer : « L'année 1988 aura été marquée par une amélioration sensible de la rentabilité du groupe puisque le résultat net consolidé par groupe augmente de près de 30 %... L'activité d'Alsthom, au cours des premiers mois de 1989, a continué à se développer de façon satisfaisante. A fin avril, le groupe avait enregistré un montant de commandes de 8,9 milliards de francs, contre 4,9 milliards à fin avril 1988 et réalisé un chiffre d'affaires de 9,6 milliards de francs contre 7,9 milliards en 1988 ».

Les capitaux s'accroissent. « Science & Vie Economie » nous explique : « comment faire pour disposer à sa convenance de la trésorerie excédentaire de l'une de ses filiales industrielles ? La Compagnie Générale d'Electricité vient de mettre au point un habile montage qui lui permettra,

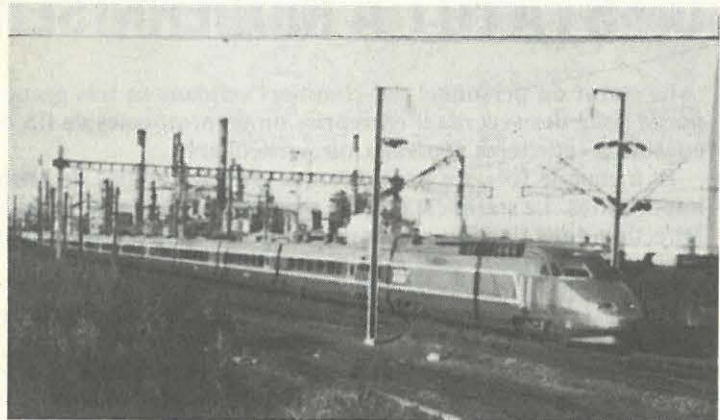
entre autres, de faire remonter 2 milliards de francs de cash dégagés par sa filiale française Alcatel-CIT au niveau d'un holding financier Alcatel-NV (Hollandais) ».

Et de préciser que cette manipulation, la C.G.E. l'avait déjà utilisée sur d'autres filiales dont... Alsthom !

D'O.P.A. en contre O.P.A., de manipulations financières en investissements à l'étranger, les salariés ne voient pas la couleur des richesses qu'ils créent.

Enfin, pas tous les salariés puisque la moyenne des 10 plus hauts salaires d'Alsthom était de 85 150 F par mois, soit plus de 8 millions de centimes par mois et qu'ils se sont accordés en 1988 une augmentation de 11,80 %, soit 8 990 F mensuels !!!

Les temps sont durs, n'est-ce pas Messieurs les Directeurs ? Rappelons que les salaires des directeurs généraux ne sont pas compris dans ces chiffres puisqu'ils émarginent à la maison-mère : la C.G.E.



Le TGVA traversant la raffinerie de Donges.

UN NON-SENS DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ

L'incident survenu avec une cheminée de la raffinerie de Donges contraignant l'arrêt du TGV, le jour même de son inauguration, illustre le bien-fondé de la position des communistes sur une déviation du trafic ferroviaire à cet endroit.

C'est ce que rappelle Louis Le Corre, conseiller régional communiste, au ministre des

Transports, au préfet de Région, aux assemblées régionale et départementale et à la direction de la SNCF :

« Il est anormal d'assurer le passage d'une ligne ferroviaire voyageurs et marchandises à l'intérieur même d'une raffinerie tant les risques encourus sont grands ».

Il demande que des études soient engagées dans ce sens.

NEGROLOGIE

Georges VACHON nous a quittés

Il avait 92 ans. Nous ne reverrons plus sa silhouette élégante, légèrement voûtée par l'âge, se découper sur la plage où il faisait sa promenade quotidienne.

De nombreuses villas de La Baule datant d'avant-guerre gardent la marque de notre camarade dont il faut souligner l'originalité.

Au moment de la reconstruction de St-Nazaire, Vachon, architecte, était reconnu pour sa rigueur professionnelle. Tous ceux qui l'ont approché ont perçu sa très grande sensibilité, son amour du beau qui l'ont conduit à se passionner pour les causes les plus nobles. D'une personnalité très riche, il ne s'est jamais départi, au cours de sa longue vie, de ses idées généreuses.

La Fédération, la Section de St-Nazaire et la cellule Jean Kanapa présentent à Annette Vachon, à la famille, leurs très sincères condoléances.

Notre camarade Jacques MOREAU est décédé

A ses obsèques, Robert Peigne, responsable de l'ARAC, devait déclarer notamment :

« Homme d'honneur valeureux parmi les plus dévoués militants, rien n'a pu lui faire baisser la tête ».

Après avoir rappelé son passé dans le combat contre l'occupant nazi qui lui valut de nombreuses distinctions, Robert Peigne soulignait : « Son engagement politique au Parti communiste français en fait un combattant de paix de tout premier ordre, un martyr puisqu'il paya son action pacifique par un emprisonnement avec les "neuf" de Nantes en 1950, lors de la guerre d'Indochine, embastillé pour 9 mois à Rennes et à la prison de la Santé, parce qu'il est partisan de la paix ».

Son action syndicale à la C.G.T. est exemplaire, toujours sur la brèche, toujours en première ligne pour la défense des travailleurs ».

Il militait au sein de l'A.R.A.C. et en était le président d'honneur en Loire-Atlantique.

L'Amicale des vétérans du Parti communiste de Loire-Atlantique dont il était membre, la Fédération du Parti communiste, la rédaction des "Nouvelles", s'associent à cet émouvant hommage et assurent son épouse Andrée et ses enfants, sa famille, de toute leur sympathie et leur présentent leurs sincères condoléances.

Yvon CHAUMONT nous a quittés

Notre camarade Yvon Chaumont, vétéran du Parti, nous a quittés. Il avait adhéré au Parti communiste français en 1929 et avait dirigé la section de Nantes-Sud avant la guerre.

L'Amicale des vétérans, la section de Rezé, la Fédération adressent à son épouse leurs condoléances attristées.

SALONS CUIRS-TISSUS

Jusqu'au 14 octobre 89

AVEC
REPRISE
jusqu'à
10000F
DE TOUT
MEUBLE
ET SALON

selon barème affiché en magasin



PHOTO NON CONTRACTUELLE

BEAUFORT

708,37 F *

par mois
pendant 24 mois
TEG 13%

* Exemple : Salon 3 pièces canapé convertible 3 places, 2 fauteuils

Cuir sauvage pleine fleur aniline
Tannage au chrome, boiserie chêne K2
16900

- 2000 Reprise

14900 * à payer en 24 mensualités de 708,37 F TEG 13%.

* Après acceptation du dossier société générale, financement total possible avec différé de la 1^{re} échéance 30 jours après la livraison.

* Exemple prix du salon 14900 F, 0 F à la commande puis 24 mensualités de 708,37 F, prix de vente final en fin de crédit 17088 F

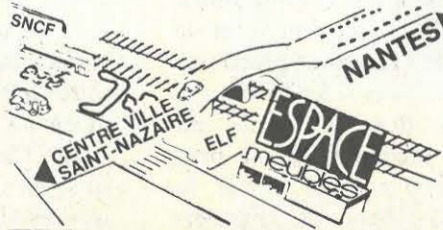
ESPACE
meubles

Près de chez vous
A BIENTOT !...

ESPACE
meubles

Place de la
Gare - ST-NAZAIRE
Tél. 40.22.12.56

OUVERT TOUS LES JOURS 9 h-12 h et 14 h-19 h
sauf lundi matin



**RESTAURANT
HOTEL
DE LA FERRIÈRE**

*** NN

DUBOC René

Route de Nantes
CHATEAUBRIANT

Tél. 40.28.00.28

dans un parc boisé
à 2 km du centre-ville
REPAS A PARTIR DE 70 F
Télex 701 353

SALLE DE 200 PLACES

ART FLORAL

FRANCE - FLEURS

Mme Chaplais

23, rue Aristide-Briand
CHATEAUBRIANT
T. 40.28.08.77 - 40.81.00.24

INTERFLORA

SNACK-BAR

HOTEL

**AU VIEUX
CHATEAU**

ESNAULT

11, place Gal de Gaulle
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. 40.81.22.27

48^e ANNIVERSAIRE DES FUSILLES DE CHATEAUBRIANT

DIMANCHE 22 OCTOBRE 1989

- 9 h : Accueil des personnalités à l'Hôtel de Ville de Châteaubriant (44) :
départ collectif assuré pour se rendre à la Blisière.
10 h : Cérémonie de la Blisière devant la Stèle des fusillés.
14 h : Départ du cortège, place du Général de Gaulle, face au château.
14 h 45 : Cérémonie dans la Carrière des fusillés
Sous la présidence de F. GRENIER, président de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé,
ancien ministre, membre honoraire du Parlement, chevalier de la Légion d'Honneur.

ALLOCUTIONS

- M. Claude ROCHAT, membre du Bureau National de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, commandant F.F.I. de l'A.S.M.U.R. en Saône-et-Loire, sous-préfet à la Libération.
- M. Maxime GREMETZ, député Européen, secrétaire du Comité Central du Parti Communiste Français.

EVOCATION

« DANS LES PAS DE LA RÉPUBLIQUE
ET DE LA LIBERTÉ »

Texte et poème de Jacques GAUCHERON
Mise en scène de Pierre-Adrien DELAYRE

avec la Chorale de Poitiers « Chantons la Liberté »

et Isabelle AUBRET



Le Saint-Hubert

RESTAURANT • BAR • TABAC



Repas d'affaires - de famille - buffet
OUVERT TOUS LES JOURS

Route d'Angers — La Touche d'Erbray
44110 Châteaubriant

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

**CONSTRUIRE
GÉRER
ENTREPRENDRE
AMÉNAGER
DIFFUSER**

Des équipes de professionnels
connaissant le marché public,
ses décideurs
et leurs impératifs.

**Bretagne Loire
équipement :**

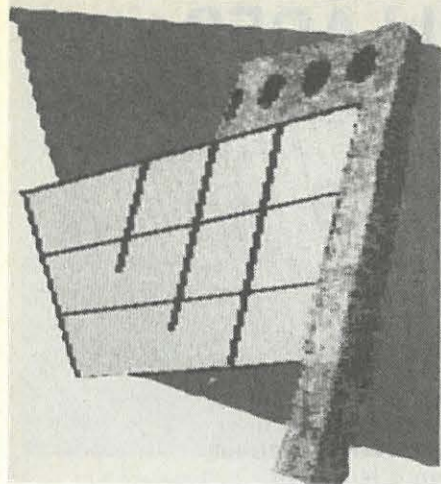
le partenaire indispensable
pour une conception moderne
de la gestion des collectivités.

EDIMAGE

92, rue Carnot
56100 Lorient
Tél. : 97.21.65.71



LA FORCE D'UN GROUPE
gifco



**SOUSCRIPTION NATIONALE
POUR LE FINANCEMENT
DU NOUVEAU SIEGE DE
l'Humanité,
LA MODERNISATION ET
LE DEVELOPPEMENT DE
LA PRESSE COMMUNISTE.**

BIEN VU MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET... MAIS...

M. Boisadam, sous-préfet de Saint-Nazaire, vient de présenter le nouveau plan « crédit formation individualisé » en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

A cette occasion, il a mis « les pieds dans le plat », ne craignant pas de déclarer qu'il était temps « que cessent les formations marchand de soupe, les formations bidons et parking de certains organismes. C'est un détournement de fonds publics. C'est inadmissible ! ».

Heureux de vous l'entendre dire, Monsieur le Sous-Préfet !

Mais de quoi se différencie ce projet de toutes les autres mesures que nous connaissons déjà et qui, de l'aveu même du sous-préfet, ont fait faillite ?

Il faut cependant reconnaître que tous ces projets excellent sur un point, celui de faire des « bilans », des « évaluations de connaissances » ; mais ensuite, c'est le flou artistique qui domine.

Et celui-ci ne se distingue guère des autres. « Il faut faire une évaluation économique ». Encore une. Mais rien sur les formations à proposer, ni sur les organismes susceptibles d'accueillir les jeunes, sinon qu'un appel d'offres va être lancé... on croit rêver.

Par contre, Jean-Louis Le Corre, conseiller régional, avait demandé que l'AFPA de St-Nazaire reçoive les moyens nécessaires pour assurer des formations dont l'aéronautique a besoin. Qu'en est-il de cette proposition concrète ?

SAINT-NAZAIRE : AU CONSEIL MUNICIPAL

Le groupe communiste a soutenu le personnel des prisons et les travailleurs de Peugeot et a appelé à la riposte contre les révoqueries et les licenciements.

Il s'est inquiété de l'absence totale de moyens pour la ZEP des quartiers Ouest de la ville.

Il s'est fait l'écho des craintes des personnels des écoles et des enseignants devant une éventuelle suppression des concierges et privatisation du nettoyage des locaux.

GEP LICENCIÉ, MAIS TOUT VA BIEN

Louis Rondeau, PDG de GEP-Chaussure, licencié 513 salariés, ferme l'usine de Blain, mais c'est un homme heureux.

Il a bouclé le « plan social ». Et pour ce faire « la participation de l'Etat sera plus forte que celle prévue au départ ».

Et pour prouver qu'il est un bon patron, il déclare : « Nous cherchons tous les moyens pour financer le reclassement et les stages de remise à niveau qui sont le passage obligé pour les salariés en vue d'un nouvel emploi ».

Mais les efforts de ce brave homme sont tout de même récompensés. « L'activité de GEP se développe normalement », assure-t-il, et « les consommateurs peuvent continuer à faire confiance à la bonne qualité des produits ».

Donc, tout est au mieux dans le meilleur des mondes : les profits de GEP continueront de prospérer tandis que 513 personnes supplémentaires pointeront désormais à l'ANPE.



Avec le gaz naturel, voir autrement, voir plus loin.

Les hommes et les femmes de Gaz de France sont des spécialistes à l'écoute de vos besoins. Vous pouvez compter sur eux. Ils ont à cœur de développer avec vous un partenariat dynamique qui fera des Pays de la Loire une grande région européenne.

Gaz
de
France



LEROUX-HAMEL R.C.B. 307 845 388

18-19 NOVEMBRE

**Fête de
la Section
de NANTES
du P.C.F.**

avec la participation de

**Jean-Claude
GAYSSOT**

Secrétaire du Comité
Central du P.C.F.

7 octobre :

**Fête de
Saint-Sébastien.**

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITÉ »

S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.48.56.36
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.C.P. n° 52 987

QUEL AVENIR POUR LA CIOTAT ?

Le syndicat C.G.T. du Chantier de la Ciotat tenait son congrès le 29 août dernier. Ceci après dix mois d'occupation qui leur ont permis d'ouvrir des perspectives industrielles pour la navale française. Nous avons interviewé Louis Dronval qui participait à ce congrès :

— Tu étais à la Ciotat à la fin août. Quelle en était la raison ?

— Les camarades du chantier de la Ciotat tenaient leur congrès après une lutte difficile qui les avait fait avancer sérieusement dans le domaine industriel. Des perspectives s'ouvraient à eux avec, d'une part, le projet d'ouverture d'un chantier de plaisance avec Tapie, le 1^{er} septembre et, d'autre part, le plan Lexmar avec la possibilité de construire des pétroliers en France, donc à la Ciotat.

Répondant à l'invitation de nos camarades de la Ciotat, je représentais donc le syndicat C.G.T. des Chantiers de l'Atlantique. Notre présence n'était pas seulement de soutien mais bien une contribution active au combat commun que nous menons pour que vive en France une industrie navale plus forte.

— Où est-on aujourd'hui ?

— Parce qu'ils ont refusé la fatalité, les 105 salariés restant au chantier et qui ont aujourd'hui

tous adhéré à la C.G.T., ont ouvert une brèche dans la politique des différents gouvernements qui appliquent avec zèle les directives européennes.

Mais le Groupe Tapie et le gouvernement n'ont pas tenu les engagements qu'ils ont co-signés avec la C.G.T. pour l'ouverture du chantier le 1^{er} septembre. Pire, aujourd'hui, le gouvernement tente d'opposer Iexmar et Tapie pour fuir ses responsabilités. Or, il y a de la place pour les deux projets. D'ailleurs, il est regrettable que ce soit un groupe étranger qui s'intéresse à la Ciotat, pour le moins cette situation confirme l'analyse des besoins que fait la C.G.T. sur le transport maritime. Alors que notre direction recherche des coopérations européennes, il y a là des possibilités de coopération franco-françaises à exploiter. Cela s'est d'ailleurs fait dans un passé récent pour ne citer que le Toluca à St-Nazaire et le Monterrey à la Ciotat.

— Comment évolue le rapport des forces ?

— Au même titre que les travailleurs de Loire-Atlantique et la population de St-Nazaire ont soutenu la grève de 1988 pour la défense du site, les travailleurs des Bouches-du-Rhône et la population de la Ciotat soutiennent l'idée de la défense navale. Il faut dire qu'après les coups sévères qui ont été portés là-bas, le moral était au plus bas ; la fatalité régnait.

Aujourd'hui, le moral renaît. La lutte s'organise autour des chantiers. Plus de 7 000 signatures sont collectées sur cette question à la Ciotat. Cela démontre bien qu'il ne faut jamais céder aux chants des sirènes de la bourgeoisie et de tous ceux qui les soutiennent.

L'avenir appartient aux optimistes et nous en sommes. Après les succès industriels obtenus à St-Nazaire depuis l'été dernier, le conflit en cours permettra des progrès sociaux importants, nous en sommes convaincus.

LA PROTECTION SOCIALE EN DANGER



Au rassemblement des retraités C.G.T. on a défendu la protection sociale. Maurice Piconnier et Oswald Calveti, au premier rang, en discutent.

Il y a quelques mois le gouvernement, par la voix de M. Evin, préconisait une « cotisation sociale généralisée sur tous les revenus ». Ce nouveau prélèvement devait remplacer progressivement les cotisations d'allocations familiales actuellement payées par les entreprises et augmenter les points de cotisation pour l'assurance-vieillesse.

Il semble que le gouvernement ait décidé de retarder l'application de cette mesure. A coup sûr, il craint qu'une décision généralise les luttes sociales.

Mais Claude Evin, le ministre de la Santé, ne renonce pas à appliquer cette mesure, même s'il est contraint d'en modifier le calendrier d'application.

La presse a fait en même temps grand bruit de « l'opposition » de Pierre Bérégovoy, le ministre des Finances. Il préconisait pour sa

part que l'on tire les mêmes réformes par une autre ficelle.

D'un côté, on établit une contribution supplémentaire, qui pèserait pour l'essentiel sur les salaires et les revenus du travail tout en favorisant les profits et les revenus financiers. En même temps, les allocations familiales qui relèveraient de la solidarité seraient « fiscalisées ».

De l'autre côté, il s'agirait de décider pour chaque régime ce qui relèverait de la solidarité pour le sortir du système de sécurité sociale en le fiscalisant et de le faire payer par un impôt supplémentaire à la charge, pour l'essentiel, des salaires et revenus du travail.

Qu'il s'agisse de la méthode Evin ou de la méthode Bérégovoy, une telle politique multiplie les injustices et les régressions sociales.

Jacques BLOSSE au GAVRE : CONSTRUIRE ET DÉVELOPPER UNE GRANDE C.G.T.

Le 24 septembre dernier, le Fête des travailleurs de la Métallurgie CGT, au Gâvre, a été l'occasion d'un moment fort pour la défense des libertés et des revendications, auquel ont participé Jean-Paul Lamisse et Joël Gegouzo, deux des 11 travailleurs de chez Renault, à côté des camarades d'EDF Cordemais, de Clergeau et de l'aérospatiale.

Ce fut aussi le cas, ensuite, avec le discours de Jacques Blossé, membre du Bureau Fédéral de la Métallurgie.

Une délégation de la Fédération du Parti Communiste Français composée de Gilles Bontemps, secrétaire de la Fédération, et de Claude Constant, membre du Comité Fédéral, président du Groupe Communiste de Nantes, a participé à cette journée.

Après avoir montré l'importance du renforcement de la CGT dans les entreprises de la Métallurgie pour des luttes plus larges, plus efficaces, Jacques Blossé devait poursuivre :

« ... Dans ce combat de classe, l'histoire explique depuis la Révolution que votre département, la région des Pays de Loire a toujours été au cœur des enjeux. Ce n'est certes pas la seule. Mais tout de même, ne fut-elle pas l'objet en plusieurs circonstances de tentatives d'accès politique, voire de pénétration ayant pour effet d'affirmer à partir de chez vous des orientations ayant valeur nationale. Nous n'avons pas besoin de

remonter trop loin dans le temps pour s'en convaincre. Du point de vue politique, vous avez su barrer la route à la domination des idées de soumission, d'intégration. La CGT n'est pas restée dans une neutralité stérilisante, de réelles convergences avec le PCF ont été et sont mises en lumière. Sur le terrain de classe, il est efficace de se trouver aux côtés des forces révolutionnaires.

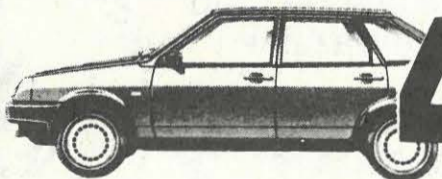
Le syndicalisme d'accompagnement, nous le laissons à d'autres. Qu'ils continuent de courir après leurs idoles. Notre choix n'a pas été simple mais nous l'avons fait, il nous impose des exigences nouvelles et

n'autorise aucun errement, aucun laisser-aller.

Rien d'autre que la défense des intérêts matériels et moraux des salariés ne justifie la présence CGT. C'est un devoir collectif.

Chers Amis et Camarades, tel est le sens de la préparation du Congrès de la Fédération. Nous avons de grands objectifs dont celui de construire et développer, à l'entreprise d'abord lieu de l'exploitation et autour de l'entreprise, des organisations dont les travailleurs ont besoin : entité professionnelle, sur le département, la région et nationalement... ».

LADA SAMARA. UN PRIX QUI NE CACHE RIEN, SINON LA 5^e PORTE.



43.490^{F*}

3615
LADA

LADA



réseau
poch

Traction avant, boîte 5, 5 places et un équipement de série très complet.
Prix clés en main au 06/09/89. A.M. 90 (hors frais d'immatriculation).
Garantie réseau Poch Assistance avec A.M.I.
300 concessionnaires et agents en France

LADA. UNE MARQUE A TOUTE EPREUVE *Votre concessionnaire*

S.A. GARAGE DUMAS

98, route de la Côte-d'Amour - SAINT-NAZAIRE

☎ 40.70.08.99

LES QUOTAS LAITIERS ET LE MANQUE DE BEURRE

Nos oreilles bruissent encore de l'écho des propos des technocrates bruxellois, présentant une Europe occidentale noyée dans un lac de lait et croulant sous le poids de montagnes de beurre, de viande et de céréales.

Ils ont été si bien entendus que nos gouvernants, à commencer par l'actuel Premier ministre, se sont fait les zélés initiateurs des quotas laitiers, pénalités et taxes de coresponsabilité, qui ont abouti au fait que l'Europe des douze a des stocks de beurre et de poudre de lait insuffisants pour satisfaire les marchés qui se présentent.

Ainsi l'Union Soviétique a décidé d'acheter notamment 75 000 tonnes de beurre, denrée qu'elle avait l'habitude de se procurer dans la CEE. Mais celle-ci ne dispose que de 40 000 tonnes.

L'Union Soviétique va donc acheter les 75 000 tonnes de beurre dont elle a besoin aux Etats-Unis.

Autres cas significatifs : la CEE a été chargée d'acheminer une aide alimentaire à la Pologne. Mais en l'absence de stocks européens la Commission devra acheter de la poudre de lait aux Etats-Unis et à la Nouvelle-Zélande pour la revendre à bas prix à la Pologne.

Cela n'empêche pas la commission de Bruxelles, et ses serviteurs de Paris, de continuer à faire payer, aux producteurs qui ont dépassé leur quota, 2,13 F par litre de lait produit en « excédent » et de les encourager à s'arrêter totalement par le biais d'une prime.

Dans les Pays de Loire, les quotas laitiers ont conduit à une baisse sensible du nombre de troupeaux et de vaches reproductrices (916 000 en 1984, 754 800 en 1989) malgré une augmentation de 56 000 vaches allaitant leurs veaux. Il en découle un déficit important de la viande bovine.

S'appuyant sur ce dernier phénomène, la FDSEA de Loire-Atlantique invite les exploitants agricoles à investir dans des troupeaux de vaches allaitantes au lieu des troupeaux laitiers et demande pour ce faire des aides financières.

Mais en aucun cas cela ne peut répondre au problème fondamental posé plus haut. Par ce biais, les quotas laitiers peuvent être évités pour quelques-uns, mais ils restent toujours aussi nocifs pour l'agriculture française en général.

La démarche des responsables paysans de Loire-Atlantique ne vise-t-elle pas, plutôt, à s'incliner devant les quotas laitiers et la politique agricole globale du pouvoir responsable de l'éviction de milliers de petites exploitations ? C'est une question.